



Litige avec mon assurance auto

Par **Italia**, le **28/05/2013 à 14:17**

Bonjour,
Depuis 1ans et demi mon assurance auto me doit de l'argent après avoir eu un accident de voiture (je n'étais pas en cause) l'assurance du monsieur avec qui j'ai eu l'accident à payer mon assurance et mon assurance est censée me donner cet argent mais en vain je les contacte et j'ai fais des lettres recommandées mais ils me font tourner en bourrique il me raconte toujours une histoire différente...ils me disent avoir envoyé le cheque mais toujours rien...je reçois bien mon courrier et mes autres cheques sauf celui de mon assurance!!comme par hasard!!!je n'en peux plus que puis je faire????je précise que ça fait deux fois qu'ils me font le coup ceci est la troisième fois...merci de m'aider.Cordialement

Par **chaber**, le **28/05/2013 à 15:54**

Bonjour
si vous êtes sur que l'assurance adverse a réglé votre assureur, vous envoyez une LRAR au Médiateur de votre compagnie, service clientèle, à l'adresse du siège social lui récapitulant les faits avec les éléments en votre possession.
Sans réponse, il faudra envisager une action récursoire envers votre assureur. Tenez nous informés du suivi